



## A quoi nous sert le communisme ?

Pierre Zarka (Association des Communistes Unitaires)

(article publié par L'Humanité)

Aristote demande à ses élèves: « un homme marche et arrive devant un ravin ; il tourne à droite, marche et arrive de nouveau à un ravin. Il tourne encore à droite et arrive encore à un ravin ; puis recommence encore une fois ; il est donc entouré de ravins. Comment l'en sortir ? » Les élèves restent cois. Aristote leur dit : «La réponse était comment est-il arrivé là ? Vous n'avez pas trouvé de solution parce que vous êtes restés enfermés dans les termes où le problème a été posé alors qu'il fallait vous en libérer ».

Cela ne vaut-il pas pour nous ?

Le cadre idéologique dans lequel sont posés nos problèmes est celui créé par le capital. Se battre avec ces termes nous laisse comme ces abeilles qui, voulant sortir par la fenêtre, ne cessent de se heurter à la vitre. Une part importante des déçus le ressentent, ce qui les rend disponibles pour réfléchir à une autre voie. Ce qui peut nous sortir du sentiment d'impuissance, est d'aborder le présent et les urgences à partir d'une autre conception de la société. Si le capitalisme est en crise, penser l'après-capitalisme est non seulement un but mais devient un levier.

On va dire qu'évoquer le communisme éloigne des urgences. Mais l'apport du communisme n'est pas du rêve, il change le centre de gravité de l'affrontement de classes. Les travaux des Communistes Unitaires pour repenser le communisme ne sont pas ceux d'un club mais relèvent de l'action politique.

Deux exemples:

- Le communisme implique selon Marx, contrairement à l'expérience soviétique, un processus de dépérissement de l'Etat. A quoi un tel concept peut servir ? Aller d'élection en election pour que la situation ne cesse de se détériorer nourrit un sentiment d'impuissance. Or qui réduit la citoyenneté aux seules élections, si ce n'est la bourgeoisie ?

Si nous nous mettons à penser que la démocratie c'est faire par soi-même avec ses semblables, sans attendre l'Etat, nous percevrions que le point commun à toutes les luttes et attentes, c'est d'espérer un pouvoir d'imposer. Alors la politique tournerait moins autour des *leaders* qu'autour de comment nos actes ont pour sens d'arracher des parts de pouvoir-faire. Voilà qui favoriserait la convergence de tous les combats. Si les salariés se libéraient de toute notion de dépendance, dans quelle entreprise seraient-ils encore à la merci d'un hypothétique *repreneur* ?

- Le communisme c'est, dit Marx, le dépassement du salariat. Science-fiction ? On l'a cru. Mais faut-il considérer que les seuls moments utiles à la société sont ceux passés dans l'entreprise ? Seuls les exploités ont intérêt à définir ainsi la production de richesses. Quand des enseignants s'occupent d'enfants c'est reconnu utile et quand des parents ou grands-parents s'occupent des mêmes enfants, cela ne le serait plus ? Faut-il être dans une logique marchande et dans une activité contrainte pour qu'elle soit reconnue ? La qualification ne peut-elle pas servir d'étalon pour garantir des revenus lors de tous les moments de la vie ? Utopie ? Que sont déjà les congés maternité, les congés formation mais aussi les heures syndicales payées, les congés payés ? Se cultiver, être en bonne santé n'apporte rien à l'économie ? La lutte pour la retraite ou contre le chômage ne serait-elle pas plus forte si le rapport travail/hors travail était vécu comme producteur de richesse ?

Ces propos sont-ils inaudibles? Il n'y a pas de discussion politique sans que la notion de Pouvoir ne soit brocardée. Que demandent les salariés qui se mettent en coopérative? De ne plus être chapeautés par une autorité autre que la leur. Et les intermittents du spectacle? Le dépassement de la dissociation travail/hors travail. Partir de ce que l'on souhaite pour combattre ce qui est, aborder le présent à partir de ce qui n'est pas encore, peut libérer un immense potentiel et changer profondément qui prend l'initiative et de quoi est faite l'actualité.

Vaccinés contre le « grand soir » par la faillite du soviétisme, on recourt désormais à la notion de processus. Mais ne confondons-nous pas processus et parcellisation des problèmes en proposant des programmes quasiment à la carte où chacun vient chercher ce qui l'intéresse sans que rien ne dessine une cohérence? Et sans cohérence qu'y a-t-il alors de commun entre ce que peut chercher un ouvrier et un enseignant? C'est de se projeter dans la quête d'une autre conception de la société qui peut déboucher sur du commun. Processus? Oui mais pas sans être tendus vers une intention. Il ne s'agit pas de prétendre tout savoir à l'avance mais de chercher à aller vers un horizon dont le sens aura été défini par nous tous. Sans intention, il n'y a pas de processus du tout, il n'y a que du piétinement.

Reste à la construire cette intention.

## **Quel modèle de protection sociale ?**

20 octobre 2014 - Par [Pierre Khalfa](#) (Médiapart)

Le gouvernement vient de décider de moduler les allocations familiales en fonction du revenu. Les députés socialistes ont obtenu que la baisse de la prime de naissance, le report de l'âge de majoration des prestations sociales et la diminution des aides à la garde des jeunes enfants, que le gouvernement voulait mettre en œuvre, soient abandonnés. En échange, les allocations familiales seront divisées par deux pour les familles gagnant plus de 6000 euros par mois, par quatre pour celles gagnant plus de 8000 euros par mois. L'objectif est avant tout de faire 700 millions d'euros d'économies sur la politique familiale. Mais cette mesure a été présentée comme « un signal de gauche » pris au nom de la justice sociale. D'autres prestations sociales sont déjà sous conditions de ressources. Certaines, comme le RSA, le sont par leur objet même. D'autres, comme par exemple le complément familial, l'allocation de soutien familial, l'allocation de parent isolé ou la prime à la naissance, relèvent d'un choix politique.

Cependant, la modulation des cotisations familiales constitue un tournant car c'est à l'un des piliers de la sécurité sociale que l'on vient de s'attaquer. Remarquons que Lionel Jospin avait en 1998 fait de même (avec des modalités différentes) avant d'y renoncer quelques mois plus tard. Deux types d'argument sont employés pour justifier cette mesure. Le premier est financier. Nous n'aurions plus les moyens de financer la même protection sociale pour tout le monde, il faut donc concentrer nos efforts sur celles et ceux qui en ont le plus besoin. Et de rappeler que le déficit de la sécurité sociale s'établira à 15,4 milliards en 2014. Or la Cour des comptes, dans un récent rapport, vient d'indiquer que la fraude des entreprises aux cotisations sociales serait comprise entre 20 et 25 milliards d'euros. Au-delà donc d'une conjoncture économique plombée par les politiques d'austérité, et qui est la principale responsable des difficultés actuelles de la sécurité sociale, une lutte sans merci contre la fraude sociale permettrait de régler les problèmes de financement de la sécurité sociale.

Mais à l'argument financier se rajoute l'argument de la justice sociale. Il serait contraire à la justice que les prestations versées soient indépendantes du revenu. L'égalité serait contraire à l'équité. Cet argument possède une part de vérité indéniable et l'égalité réelle peut parfois supposer des inégalités juridiques. C'est d'ailleurs le principe d'*affirmative action*

mis en place aux Etats-Unis pour lutter contre les discriminations raciales et que les conservateurs américains ne cessent de remettre en cause. D'ailleurs le principe même de l'impôt progressif repose sur l'idée d'équité. Chacun contribue d'autant plus que son revenu est élevé et l'équité est d'autant plus grande que le nombre de tranches est important. Une inégalité permet ici d'atteindre plus de justice sociale.

Nous sommes cependant, dans le cas des prestations sociales, dans un tout autre cas de figure et l'application du principe d'équité pose ici de nombreux problèmes. Poussée à l'extrême, la mise sous condition de ressources des prestations sociales a pour effet de stigmatiser les individus concernés et à les doter de caractéristiques négatives. C'est le risque de toute politique sociale centrée sur la lutte contre la pauvreté. En se focalisant sur les pauvres par des mesures spécifiques, on les enferme dans cette catégorisation et on réduit la politique sociale à la charité publique.

Toute mesure de modulation suppose une délimitation en fonction du seuil de ressources. Il y a donc un problème d'effet de seuil qui peut avoir des conséquences problématiques. Des individus placés dans des situations similaires peuvent, ou pas, bénéficier d'une prestation ou voir celle-ci diminuer fortement. Ainsi, dans le cas du projet gouvernemental, un foyer ayant 5990 euros de revenus continuerait à toucher les allocations familiales alors que celui ayant 6000 euros de revenu les verrait diviser par deux. Est-ce vraiment équitable ?

La mesure du gouvernement revient, de fait, à faire financer en partie les allocations des classes populaires et des classes moyennes inférieures par les classes moyennes supérieures. Il y a là un risque sérieux de rupture entre ceux qui financent la protection sociale et ceux qui en bénéficient. Ce risque est d'autant plus grand que les seuils fixés vont probablement évoluer dans l'avenir et que, au nom des mêmes arguments, d'autres branches de la sécurité sociale seront un jour concernées. Ainsi, pourquoi conserver le même remboursement des soins pour des individus ayant des revenus différents ? Cette logique est destructrice car elle aura pour conséquence d'aggraver les oppositions au sein de la population. Elle poussera celles et ceux qui en auront les moyens à se détourner de la sécurité sociale pour aller vers des assurances privées. Elle aboutira à un délitement de la sécurité sociale. Le refus de payer pour les pauvres s'amplifiera, les prestations qui leur seront versées diminueront selon l'adage bien connu, « droits des pauvres, pauvres droits ». Il faut donc le redire avec force : un système de protection sociale ne trouve sa légitimité que s'il bénéficie à tous. L'universalité, et donc l'égalité, de la prestation sont donc les conditions de sa pérennité.

Une politique de redistribution est nécessaire et c'est à la fiscalité de jouer là le rôle qui doit être le sien. Il est d'ailleurs significatif que le gouvernement abandonne toute idée de réforme fiscale et, dans le même temps, s'attaque au principe d'universalité des allocations familiales.